

Partenaire de la culture nord-côtière!

Pour diffusion immédiate

Communiqué

«Le reflet du cœur» Atelier de calligraphie japonaise traditionnelle

Baie-Comeau 15 avril 2015 - En Chine et au Japon, en raison de la souplesse des matériaux utilisés et des possibilités graphiques inhérentes au tracé de l'écriture, la calligraphie (le shodo) a atteint le statut d'art majeur. Cette formation est une introduction à cet art millénaire du lâcher-prise. Le participant y apprendra à développer la coordination des yeux et du geste, pour arriver à tracer les caractères sans aucune hésitation.

Cette formation, offerte par le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, sera animée par maître Carl Grifo de l'École de calligraphie japonaise de Montréal, diplômé sixième Dan, niveau universitaire, d'une ancienne et prestigieuse école de calligraphie japonaise, la Nihon Shodo Kyoiku Gakkai de Tokyo.

Pour le milieu littéraire, l'apprentissage de l'écriture au pinceau donnera les techniques de base nécessaires au développement du haïga (dessin, calligraphie et haïku). Pour les artistes en arts visuels, il s'agit d'expérimenter un mode d'expression qui ajoutera de nouvelles avenues à leurs champs d'expertise.

Objectifs

Au terme de l'atelier, le participant sera en mesure de :

- Utiliser d'une façon optimale le matériel servant à la calligraphie (pinceaux, encre, papier de riz);
- Développer la coordination entre l'oeil et la main afin de pouvoir recréer un caractère sans avoir à le reprendre;
- Travailler la fluidité du mouvement en éliminant toute hésitation;
- Utiliser les techniques de calligraphie apprises pour améliorer sa pratique en arts visuels, quel qu'ils soient.

Cette formation s'adresse aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation ainsi qu'aux travailleurs culturels. Le coût d'inscription est de 210 \$ et de 190 \$ avant le 30 avril.

Pour s'inscrire

Le coût d'inscription est de 210 \$ et de 190 \$ avant le 30 avril. La valeur réelle de cette formation est de 600\$ par participant. Rappelons que les personnes situées à plus de 40 kilomètres du lieu de formation ont droit à un remboursement de 65 % de leurs déplacements.

Pour inscription ou information, contacter le service de la formation continue du CRCCCN au 418 296-1450 / 1 866 295-6744 ou consultez le site Internet du conseil au www.culturecotenord.com, menu Formation à venir.

-30-

Source: Lyse Rioux, coordonnatrice de la formation continue Si vous désirez organiser une entrevue avec monsieur Grifo, veuillez communiquer avec moi. Merci.